

Ce n'est pas l'association, mais la gazette qui suggère ce nouveau nom. Mais il est vrai que sans l'adjectif on comprend parfaitement que c'est Montchat, un point c'est tout...

L'association déplore que les règles d'urbanisme actuelles permettent de telles évolutions et ces choix architecturaux. Mais voilà des années que le respect de l'identité du quartier passe au second plan.



Hélène Baronnier

La rue Bonnard change de visage elle aussi avec « la démolition de nombreuses habitations remplacées par des immeubles cubiques de 3 étages, une architecture banalisée qui fait perdre son âme à cette artère ».

Maintenant « J'aime (tout) Montchat » !

C'était un reproche fait à l'association « J'aime Montchat » : il est dommage que le dynamisme et l'implication de ses membres se soient très longtemps concentrés sur le seul dossier, ou presque, de la reconversion de la clinique Trarieux. Si chacun reconnaît que la perspicacité des habitants mobilisés a permis d'obtenir des avancées majeures, et qu'un suivi de l'opération doit rester une priorité, l'espoir était, au cours de la dernière période, que l'association ne reste pas arc-boutée sur sa colline mais élargisse son champ d'action sur l'ensemble du quartier.

C'est ce qui se concrétise depuis le mois de février, puisque trois ans après sa création, l'association « J'aime Montchat » a été amenée à se restructurer. « Il est apparu nécessaire de donner un nouvel élan et d'élargir notre bureau afin que tous les secteurs de Montchat puissent être représentés, et d'agréger davantage de compétences ». Le nouveau bureau est composé de 9 personnes, et si **Hélène Baronnier** a été élue

Présidente, la volonté commune est d'agir efficacement et collectivement en faveur d'une évolution globale de Montchat plus équilibrée, qualitative et respectueuse de l'environnement, au bénéfice de tous. C'est aussi la préservation de l'âme de Montchat qui est en jeu ».

Parmi les premières décisions prises au cours du printemps, le bureau de l'association a instauré une veille sur tous les permis de construire. Il s'agit de consulter chaque semaine le Bulletin Municipal Officiel Administratif Public, afin d'étudier systématiquement les projets étant susceptible d'avoir des impacts sur le quartier en terme de densification et /ou d'identité patrimonial.

Ainsi, plusieurs demandes de pièces ont été formulées au service de l'urbanisme, concernant notamment : une maison ancienne à démolir 173 cours Docteur-Long pour laisser place à un immeuble de 4 étages deux autres dossiers concernent des projets, 21 rue Professeur Florence, et 39/41 avenue Jeanne d'Arc, près du parc Bazin.